

Réponses aux questions du 18 juillet 2018 (DAP-PATAE)

Question 1 :

Est-ce qu'une organisation peut déposer un projet pour un pays A (comme chef de file) et un autre projet pour un pays B (comme chef de file) avec des thématiques et partenaires différentes

Réponse question 1 :

Selon les dispositions du point III.10 du dossier d'appel à propositions de projets, chaque soumissionnaire ne peut être porteur que d'une seule proposition de projet. En revanche, il peut figurer en tant que partenaire dans une autre (ou plusieurs autres) proposition(s).

Donc une organisation qui dépose un projet pour un pays A comme chef de file, ne peut plus déposer un projet pour un pays B comme chef de file (porteur). Toutefois elle peut faire partie d'un consortium pour un projet B, en tant que membre, mais pas chef de file du consortium (porteur).

Question 2 :

Les documents publiés sont en version pdf; serait-il possible de mettre à disposition sur votre site internet, les versions Word des documents à retourner dans le cadre de cet appel

Réponse question 2 :

A cette étape du processus de sélection, les documents publiés ne devraient pas être en version Word. Tous les soumissionnaires sont tenus d'exploiter les documents PDF qui ont été publiés, en prenant les soins appropriés pour reproduire intégralement les informations du dossier d'appel à proposition au cas où cela s'avérerait nécessaire.